

# Golf d'Entreprises Trophée 36+ des A.S. Règlement 2018

## **1 CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le « Trophée 36+ » Golf d'entreprises de la Ligue Île-de-France est une compétition par équipe et individuelle se déroulant sur des parcours 9 trous et ouvert à tous les joueurs de la Ligue Île-de-France (licence et certificat médical obligatoire).

Tous les joueurs, quelque-soit leur index, peuvent participer, mais seuls ceux dont l'index est supérieur à 36 pourront être retenus pour les classements.

## **2 MODALITÉS D'INSCRIPTIONS DES ÉQUIPES**

*Les inscriptions se font par Extranet comme pour les compétitions par équipes (<https://xnet.ffgolf.org>).*

*Inscription des clubs 1 mois avant la date de l'épreuve.*

*Inscriptions des équipiers 7 jours avant la date de l'épreuve.*

Tour	Date	Lieu	Dates Limites d'inscription	
			Pour les clubs	Pour les équipiers
1	samedi 17 mars	St Germain les Corb	Samedi 17 février	vendredi 09 mars
2	samedi 26 mai	Lésigny	Samedi 17 février	vendredi 18 mai
3	samedi 09 juin	La Poudrerie	Samedi 17 février	vendredi 1er juin
Finale	samedi 15 septembre	Chevry	Samedi 17 février	vendredi 07 septembre

Enfin, dans chaque équipe, l'un des participants **doit** être désigné comme le capitaine ; à chaque rencontre il répondra de tout ce qui concerne son équipe.

## **3 QUALIFICATION DES JOUEURS**

Dans ce règlement, le terme **JOUEUR** s'applique indistinctement aux dames et aux messieurs.

**Ce Trophée est ouvert à tous les membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue ÎDF.**

Les joueurs devront être en mesure de justifier cette qualité et pouvoir fournir leur licence ffgolf.

- au nom de l'AS d'Entreprise,
- au nom de leur club d'appartenance avec un rattachement à l'AS d'Entreprise.



Le **départage pour chaque étape**, en cas d'équipes ex-aequo se fera en comparant le 4<sup>e</sup> score (score non retenu), puis sur le meilleur score, puis sur le 2<sup>ème</sup> meilleur score, etc... Si l'équipe ne comporte que 3 joueurs et donc n'ayant pas de 4<sup>e</sup> score, celui-ci sera considéré comme le plus mauvais parmi tous les autres scores.

Le **classement final** à l'issue des 4 étapes sera fait par le cumul des points de chaque étape acquis par l'équipe.

En cas d'égalité en point dans ce classement final, le départage sera effectué en comparant les plus mauvais résultats en points, puis des meilleurs.

Le Trophée sera confié à l'Association gagnante pour une durée de un an, et remis en jeu l'année suivante.

Le Trophée sera définitivement attribué à une Association l'ayant remportée trois fois consécutivement.

## **7.2 Classements individuels**

Un classement individuel sera établi par addition des 4 scores Net en cas d'égalité, le départage se fera en comparant les scores du dernier tour, puis du 3<sup>e</sup>, du 2<sup>e</sup> et au besoin du 1<sup>er</sup> tour.

Les meilleurs scores seront primés.

## **8 COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

L'arbitre de l'épreuve, le représentant du club d'accueil et le délégué de la Ligue Île-de-France ou son représentant.

## **9 PUBLICATION DES RÉSULTATS**

L'annonce des résultats sera effectuée à l'issue de la finale le samedi 15 Septembre 2018 et sera suivie du verre de l'amitié.

# Golf d'Entreprises Trophée 36+ des A.S.

## Fiche de confirmation de participation 2018

Les inscriptions se font par Extranet comme pour les compétitions par équipes (<https://xnet.ffgolf.org>.)

Inscription des clubs 1 mois avant la date de l'épreuve.

Inscriptions des équipiers 7 jours avant la date de l'épreuve.

Club de : ..... N° de Club : .....

Je soussigné

confirme que l'équipe :

Participera

Ne participera pas au Trophée 36+

La signature de cet engagement implique l'acceptation du règlement de l'épreuve et des frais d'inscription fixés à 20 €.

Les green-fees seront à régler globalement au Secrétariat du Golf d'accueil, avant chaque rencontre. En cas de non règlement des green-fees, le club sera disqualifié de l'épreuve et ne pourra s'engager dans cette même épreuve l'année suivante.

**1<sup>er</sup> Tour : Samedi 17 mars 2018 : Saint Germain les Corbeil 30 €**  
*Clôture des inscriptions : pour les clubs samedi 17 février et pour les équipiers vendredi 09 mars*

**2<sup>e</sup> Tour : Samedi 26 mai 2018 : Lésigny 34 €**  
*Clôture des inscriptions : pour les clubs samedi 17 février et pour les équipiers vendredi 18 mai*

**3<sup>e</sup> Tour : Samedi 09 juin 2018 : La Poudrerie 20 €**  
*Clôture des inscriptions : pour les clubs samedi 17 février et pour les équipiers vendredi 1er juin*

**Finale : Samedi 15 septembre 2018 : Chevry 37 €**  
*Clôture des inscriptions : pour les clubs samedi 17 février et pour les équipiers vendredi 07 septembre*

Correspondant de votre Association :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse Courriel :

**Signature du responsable**

Fiche à retourner **avant le 17 février 2018** avec la fiche de renseignements à :

**M. Christian HUE 17, rue Édouard Herriot 91390 ARPAJON**

Joindre le chèque pour les frais d'inscription, libellé à l'ordre de la Ligue d'Île-de-France de Golf